



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 19 octobre 2022
(OR. fr)

13526/22
ADD 4

LIMITE

COAFR 257
CFSP/PESC 1328
CSDP/PSDC 640
COPS 450

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Cadres politiques prioritaires (CAPPs) regional et nationaux de l'Union européenne au Sahel - CAPP Niger

Les délégations trouveront ci-joint le non-papier sur ce qui précède, préparé par le SEAE et les services de la Commission.

Cadre des politiques prioritaires de l'UE au Niger (CAPP Niger)

Le Président Bazoum reste un allié fidèle de l'UE, malgré une opinion publique très sensible à la présence occidentale, en particulier la présence militaire française. L'UE a donc intérêt à renforcer son appui au gouvernement afin de pérenniser la stabilité politique, améliorer la situation sécuritaire et créer les conditions nécessaires à la protection des populations et aux actions de stabilisation et de retour de l'Etat. D'autant qu'après l'adoption de la Boussole stratégique, le Niger offre une opportunité de poursuivre la matérialisation de l'Europe de la défense dans le cadre d'un partenariat défense renforcé. Le Niger dispose par ailleurs d'un certain pouvoir d'influence sur l'avenir du Sahel, dans la mesure où l'ex-Président Issoufou dirige le panel de haut niveau nommé par les Nations Unies et l'Union africaine, qui fera fin 2022/début 2023 des recommandations sur la façon d'aborder le Sahel. Le Niger est aussi un pays de transit pour les migrations vers l'Europe. Enfin, les ressources naturelles du Niger et la perspective d'un pipe-line transportant du gaz du Nigeria vers l'Algérie, font du Niger un partenaire important en matière d'approvisionnement énergétique de l'UE.

Objectif politique prioritaire n°1 : Renforcer les capacités du Niger dans le domaine défense. Encourager un dialogue défense UE-EM-Niger. Appuyer le rôle de coordination du gouvernement nigérien vis-à-vis des partenaires de la Coalition pour le Sahel sur le pilier 1 (lutte contre le terrorisme) et sur le pilier 2 (renforcement des capacités sécurité-défense).

Soutenir la montée en puissance des forces de défense nigériennes – notamment à travers la mise en œuvre des mesures de PSDC existantes (mesure d'assistance FEP Niger, RENFORCES, appui FFM, appui à la FCG5 Sahel...), de formations pour renforcer le respect du Droit International Humanitaire et le développement d'un cadre de coopération militaire fondé sur un dialogue et une coordination régulière au plus haut niveau, d'abord dans un format UE-Niger, dans un deuxième temps étendu aux *like-minded partners*. Appuyer le rôle de coordination du Niger vis-à-vis des partenaires de la Coalition pour le Sahel dans le cadre des piliers 1 et 2. Adapter la stratégie de communication et le niveau de visibilité de l'appui défense de l'UE au Niger en fonction des sensibilités politiques et sociétales (principe de « do no harm »).

Objectif politique prioritaire n°2 : Appuyer la mise en œuvre coordonnée et ciblée par le Niger d'actions de renforcement de la sécurité intérieure et de stabilisation dans les zones prioritaires

Soutenir l'opérationnalisation de la « Stratégie Nationale de Sécurité Intérieure (Phase II) de juin 2022 et de son plan d'actions 2022-2026. Participer activement au Comité Stratégique de coordination des actions de stabilisation qui sera mis en place par les autorités nigériennes. Renforcer l'appui financier de l'UE au maillage territorial et à la mobilité des FSI (forces mobiles, construction et réhabilitation d'emprises, renforcement du lien de confiance FSI-communautés). Soutenir les priorités du Niger citées lors du dialogue politique UE-Niger de juillet 2022, notamment le retour dans le respect des principes humanitaires, des personnes internes déplacées dans leurs villages d'origine et la réintégration des repentis dans le cadre de la « politique de main tendue » du Niger.

Objectif prioritaire n°3 : Aider les autorités nigériennes à gérer les effets à court terme de la crise alimentaire et nutritionnelle sur les populations les plus vulnérables et à répondre à

moyen terme aux causes structurelles, en encourageant à la fois la coordination, priorisation et cohérence des politiques agricole et nutritionnelle, ce dans une approche intégrée qui vise à assurer un développement à long terme; communiquer plus visiblement sur l'appui de l'UE au Niger dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les actions envisagées visent à : i) soutenir l'amélioration de la gouvernance du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires, en vue d'assurer une gestion plus transparente et plus efficace des ressources, en impliquant notamment mieux les collectivités territoriales ii) dans le cadre du financement du Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, renforcer la résilience des communautés rurales en finançant l'accès au micro-crédit et le développement des chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales et halieutiques iii) améliorer la cohérence des actions menées à travers l'Initiative 3N et l'initiative « Pôles agroindustriels » et notamment mieux prendre en compte les spécificités régionales. Les actions de terrain sont circonscrites à Tillabéry et aux régions de Maradi et Agadez.

Objectif politique prioritaire n°4 : *Contribuer au renforcement de la transparence dans la gestion des fonds publics, de l'efficacité du contrôle budgétaire et de la redevabilité. Assurer la mise en œuvre des recommandations phare du rapport 2021 de la Cour des Comptes - y compris des poursuites judiciaires requises.*

Soutenir les réformes du Niger en matière de bonne gouvernance financière et de lutte contre la corruption et l'impunité. Assurer le suivi rapproché des principales recommandations du rapport 2021 de la Cour des Comptes, dont le besoin de rationaliser l'utilisation des procédures exceptionnelles pour l'exécution des dépenses publiques et la passation de marchés publics et de renforcer les capacités des collectivités territoriales en matière de gestion financière et comptable. Assurer un mécanisme de suivi effectif des recommandations issues des audits effectués par les différentes structures/institutions de contrôle y compris au sein de chaque ministère et institution auditée. Assurer un dialogue de suivi très régulier avec la société civile et les institutions de contrôle étatiques que l'UE finance actuellement, notamment dans le cadre de la nouvelle programmation Global Europe.

Objectif politique prioritaire n°5 : *Soutenir la mise en œuvre des réformes du secteur de l'éducation (éducation et jeunesse) – une priorité politique phare du Président Bazoum - avec un focus sur la continuité de l'éducation dans les zones vulnérables et pour les filles et sur la gouvernance du secteur de l'éducation.*

Assurer la mise en oeuvre des grandes réformes en termes de gouvernance du secteur éducation et formation : i) la carte scolaire pour l'enseignement général ii) le dispositif de pilotage de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et iii) le nouveau mécanisme d'orientation scolaire. Promouvoir en particulier l'amélioration de l'équité en matière d'accès et de maintien dans le système éducatif des filles et la continuité pédagogique dans les zones fragiles. Promouvoir un enseignement technique et une formation professionnelle de qualité, compatible avec les besoins du secteur privé et génératrice d'emplois pour les jeunes. Focus sur les réformes nationales, mais résultats attendus surtout sur Niamey, Maradi, Agadez et Tillabéri.